MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE L'HYDRAULIQUE

CABINET

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

QUARANTE-UNIEME (41ème) SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DU FIDA

Les 13 et 14 février 2018

DECLARATION DE LA DELEGATION TOGOLAISE

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

La délégation togolaise s'honore de pouvoir saisir cette opportunité pour exprimer son point de vue, en lien avec le thème qui est retenu pour cette 41ème session des Gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA).

Le thème qui nous rassemble au cours de la présente session à savoir : « ***de la fragilité de la résilience à long terme : investir dans des économies rurales durables*** » met en exergue le problème qui se pose avec acuité pour le monde rural en général et pour les petits producteurs agricoles en particulier. Il met un accent sur leur vulnérabilité et sur la nécessité de promouvoir des systèmes et dispositifs robustes visant à construire durablement leurs capacités productives et leur accès au marché. Le défi en est de plus en plus grand au regard du contexte actuel caractérisé par le réchauffement climatique, les attaques des ravageurs et la forte concurrence au niveau des marchés.

En effet, les milieux ruraux, essentiellement dans les pays les moins avancés, dont le Togo, sont obligés de faire face à certains enjeux liés à la productivité et à la production du secteur agricole ainsi qu'à l'accès aux marchés pour les petits producteurs. Les enjeux actuels qui constituent des facteurs catalytiques à cette problématique sont essentiellement les effets des changements climatiques et la croissance démographique importante, se traduisant, entre autres par une augmentation sensible du nombre de jeunes. De plus, les migrations qui sont observées, d'une part à l'intérieur des pays, notamment l'exode rural avec tous ses corollaires, et d'autre part, des pays vers d'autres zones du monde avec leurs cortèges de drames confirment l'urgence d'opter pour une approche territoriale et locale du développement.

Il est donc primordial de trouver des approches permettant de résoudre la question de l'employabilité des jeunes à travers, entre autres, la promotion de modèles de développement inclusifs et participatifs. Cette préoccupation est traduite dans la nouvelle politique agricole du Togo qui a été déclinée à travers le programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) dont la stratégie majeure de mise en œuvre est la promotion des agropoles. Des entreprises agricoles seront promues et pourront agréger une partie de la matière première auprès des petits producteurs satellites, afin de sécuriser leurs revenus. Cette stratégie visant la promotion des entreprises agroindustrielles majeures est mise en œuvre parallèlement aux actions classiques de développement agricole et contribuant à la sécurisation des sources de revenus des acteurs agricoles et ruraux, ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie. Toutes ces actions sont possibles grâce à l'implication des partenaires techniques et financiers qui accompagnent le gouvernement togolais dans son programme social ainsi que celui des investissements.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

La délégation togolaise apprécie particulièrement les relations de coopération avec le FIDA qui se traduisent par la mise en œuvre de divers projets dont les plus récents sont le projet d'appui au développement agricole au Togo (PADAT) et le projet national de promotion de l'entreprenariat rural (PNPER). Le PADAT a été cofinancé par divers partenaires dont le FIDA pour un montant total de 38 milliards de francs CFA. Les interventions du FIDA pour ce projet ont été clôturées. Dans l'ensemble, ce sont 136 033 bénéficiaires qui ont été touchés dont 65 296 femmes. Le PNPER est financé pour un montant de 19,2 milliards de FCFA et ambitionne de promouvoir les micro et petites entreprises rurales (MPER) comme moteurs de croissance pour le secteur agricole et les secteurs connexes. Ceci est l'une des approches pour créer des emplois durables en milieu rural. Ce projet vient compléter d'autres interventions qui visent à améliorer l'accès au financement, dans un contexte où les institutions financières classiques telles que les banques et les systèmes financiers décentralisés hésitent toujours à financer le secteur agricole, surtout dans les segments de la production et de la transformation.

Les urgences sont donc là, nous les connaissons. Il nous faut déterminer des mécanismes de financement plus adaptés, plus inclusifs et plus orientés vers les acteurs agricoles et ruraux. Les mécanismes assurantiels basés sur des études actuarielles de caractérisation des risques pourront également constituer des paramètres déterminants pour encourager les institutions financières à se tourner vers le secteur agricole ainsi que l'industrie de transformation.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

Cette ambition volontariste qui est matérialisée dans les accords et dispositions du FIDA, ainsi que toutes les agences et institutions qui prennent à cœur la question du développement agricole et rural constitue une lueur d'espoir pour toute cette jeunesse et pour toutes les autres catégories de personnes vulnérables qui vivent dans ces zones. Il appartient donc à toutes les parties impliquées de pouvoir œuvrer à une mobilisation suffisante de ressources adaptées aux besoins existants. Ces ressources mobilisées devront servir à la mise en œuvre de programmes et projets de développement, dans une approche pragmatique, en facilitant un accès effectif à ces ressources tout en luttant contre des barrières non procédurières, dommageables pour l'atteinte des résultats escomptés.

Le Togo reste convaincu que le partenariat multilatéral est un cadre approprié pour un partage de connaissances sur les expériences locales, endogènes, propres à chaque pays, zone ou région. Il constitue également une force de mobilisation de ressources et une allocation en fonction des besoins.

Le défi de construire durablement la résilience des communautés, surtout celles rurales est réel mais il est tout aussi gérable avec une intensification des actions qui sont déjà engagées. Ensemble, nous pouvons y arriver. Investissons dans la jeunesse et dans la frange vulnérable pour une lutte efficace contre la vulnérabilité.

Je voudrais pour finir annoncer qu'au titre de la reconstitution des Fonds du FIDA, le Togo contribuera pour l'exercice 2018 pour 100 000 dollars US.

Je vous remercie.